

BUDGET PRÉVISIONNEL DU PROJET		Date :22 et 23 juillet 2023.....	
INTITULÉ DE L'ACTION :Cirque en ville.....			
DÉPENSES (*)		RECETTES	
Location(s) (1)		Autofinancement	
Frais de transport (2)		Participation des personnes (4)	
Boissons et alimentation			
Achat de fournitures (3) (à détailler)		Autres financements (à préciser)	
Assurance			
Tracts, affiches	58		
		Aide demandée au PIC	1486,75
Taxes (SACEM)			
Divers			
Prestation de Circo a la maleta	954		
Prestation de Saúl Velázquez de Castro	474,75		
Personnel bénévole		Bénévolat	
Gestion administrative et logistique -10h	300	Gestion administrative et logistique-10h	300
SOUS TOTAL DES DÉPENSES ENGAGÉES	1786,75		
Financement d'un autre projet (5)			
TOTAL	1786,75	TOTAL	1786,75

(*) **Les dépenses doivent être justifiées par des devis**

(1) Si le local d'une association est utilisé, s'assurer que cette association est protégée pour la fête que vous organisez

(2) Pour les voyages collectifs, les conditions suivantes :

- avoir fait l'objet d'une animation préalable sur le quartier, afin de contribuer à leur autofinancement
- être encadrés par plusieurs adultes (autorisation parentale pour les mineurs non accompagnés de leurs parents)
- être couverts par une assurance
- contenir une activité à finalité éducative ou culturelle comme le précise le règlement intérieur

(3) Seul le matériel consommable est pris en compte (petit matériel servant à organiser la fête, papier, colle,...)

(4) Il est indispensable de faire participer financièrement ou matériellement les bénéficiaires du projet, et les usagers doivent nécessairement participer au projet.

(5) Si des bénéfices générés par l'animation sur le quartier sont destinés à financer une opération (sorties, voyages, dons à une organisation caritative, etc.), il faut en indiquer le montant.